



Une occasion de faire à nouveau le point

Au sujet de notre indépendance politique contestée

Faut-il rappeler à cet égard notre interpellation publique aux candidats avant le premier tour dont les réponses qui nous sont parvenues ont été intégralement publiées dans un souci d'information citoyenne ? Nous ne sommes en rien responsables que la liste sortante n'ait pas cru devoir nous répondre.

Notre communication de début de campagne du deuxième tour est un appel réitéré à un fonctionnement démocratique constructif qui s'adresse aux deux listes en lice, à charge pour elles de nous donner toutes assurances en la matière, ce qui compte tenu du contexte et de la lecture que nous faisons des résultats du premier tour se révélera déterminant.

Taussat-Village veut être un acteur reconnu de la vie démocratique locale, cette exigence est bien légitime et dépasse les considérations politiciennes..

Au sujet des Belles de Taussat et de notre « collusion » affirmée avec les promoteurs

Notre article publié sur le site le 12/11 dernier qu'il convient de relire attentivement apporte des éclairages factuels sur ce dossier que d'aucuns semblent découvrir bien tardivement, après avoir été bien silencieux au moment où les décisions ont été prises et lors de l'enquête publique du PLU : tous les élus de Lanton de la majorité, comme de l'opposition, ont été consensuels pour considérer que cette opération que, seule Taussat-Village a fait évoluer dans le bon sens eu égard aux dispositions du projet de PLU en cours de « négociation », était fondée, sous réserve de la solution de relogement du seul occupant présent sur le site.

Demander aujourd'hui un referendum sur un tel dossier est surprenant pour ne pas dire plus, à tout le moins décalé dans le temps. Sachez que nos assemblées se sont déterminées pour confirmer notre position à plusieurs occasions lorsqu'il le fallait. Il faut respecter le suffrage majoritaire !

Comment au demeurant, peut-on ignorer qu'une telle résidence est susceptible d'avoir des incidences favorables sur le devenir du centre de Taussat, de ses commerces, qu'elle peut répondre à des attentes de Taussatois soucieux de trouver une solution alternative de logement adapté pour les années futures ?

Le zonage de centralité de Taussat n'est pas nouveau, tous les Taussatois ne peuvent pas ne pas le savoir et notamment les riverains qui s'y sont implantés récemment !! Nous avons obtenu d'en limiter l'impact au travers du PLU, en terme d'étendue, de densité et de hauteur.

Nous sommes favorables à son confortement bien compris, ce qui nous a conduit et nous conduira à nous opposer au projet de centre-ville de Cassy/Lanton.

Comment peut-on nous accuser dans le même temps de n'avoir rien fait pour protéger Taussat ? D'aucuns semblent ignorer ce que nous avons entrepris pour amener le promoteur Severini à se retirer du site des Dryades, ce que nous avons entrepris pour faire reculer le dossier de l'IME

sérieusement engagé auprès de certains promoteurs bien connus, ce que nous avons entrepris pour faire évoluer le projet de PLU dans le sens d'une protection bien comprise des lotissements et des sites remarquables de Taussat, ce que nous avons entrepris pour obtenir la protection du bois de Taussat promis à un lotissement, ...

Il convient de terminer cette mise au point par une considération importante : une campagne électorale digne de ce nom ne saurait justifier d'utiliser des arguments contraire au bon sens, voire complètement faux et encore moins des allusions à caractère diffamatoires.

Nous vous tiendrons informés des retours à notre lettre d'information que nous obtiendrons des listes en présence.